



**RAS-LE-BOL !**

**FO EXIGE L'OUVERTURE DE NEGOCIATIONS DANS LA CCNT66/79/CHRS**

**FO EXIGE L'AUGMENTATION IMMEDIATE DES SALAIRES**

A l'ouverture de cette séance, nous constatons que pour la énième fois de l'année, les mêmes sujets sont à l'ordre du jour sans avoir apporté, jusqu'à maintenant, d'améliorations pour les salariés des établissements et services.

A chaque fois, AXESS a répondu : CCUE, CCUE, CCUE !

## **Il y en a marre !**

FO exige des réponses à ses revendications à cette table de négociations :

- **Augmentation immédiate des salaires à hauteur de l'augmentation du coût de la vie**
- **Augmentation immédiate de la valeur du point a minima à 4,82 euros et à 5 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;**
- **Rattrapage de 25 % de salaire suite au gel des salaires depuis 25 ans ;**
- **Ouverture des négociations suite à la fusion administrée des champs conventionnels 66/79 et CHRS ;**
- **Révision des classifications de la CCNT66/79/CHRS, intégration des nouveaux métiers et niveaux de diplômes, intégration des surveillants de nuit et maîtresses de maison dans l'annexe 3 ;**
- **Révision de l'annexe 11 « statut des assistants familiaux », amélioration immédiate de la rémunération pour le 2<sup>ème</sup> enfant et les suivants, augmentation des indemnités d'entretien ;**
- **Attribution des congés supplémentaires aux salariés de l'annexe 10 ;**
- **Attribution de congés enfants malades, attribution de congés proches aidants.**

Pour FORCE OUVRIERE, face à la détresse des personnes et des salariés qui cherchent à maintenir des accompagnements de qualité et qui ne le peuvent pas, les solutions sont là : augmentation immédiate des salaires, augmentation du nombre de personnels qualifiés, amélioration des conditions de travail et des méthodes d'encadrement, amélioration des garanties collectives.

**FO veut des avancées significatives afin d'apporter des réponses dans les établissements et palier à la désertification du secteur et à la paupérisation des salariés.**

AXESS, par sa complaisance avec les politiques gouvernementales, contribue à accompagner la destruction méthodique des services publics et de tout ce qui est issu des acquis de 1945. Le secteur social et médico-social en fait partie.

Que ce soit dans la protection de l'enfance avec les listes d'attente inacceptables, ou dans le secteur

médico-social de l'enfance, avec les IME en cours de démantèlement, ou encore dans le secteur adulte, comme dans le secteur de l'insertion, la situation est la même : manque de moyens, manque de personnel, déqualification, conditions de travail insupportables.

Les travailleurs sociaux ne sont pas dupes, sous couverts de grands concepts comme l'inclusion, le pouvoir d'agir, le « zéro sans solution » .... Ou de nouveaux outils « numériques et performants » qui ne sont en fait que des outils de contrôle, la réalité est autre. Les prises en charge et les accompagnements des personnes sont dilués. À coûts constants l'augmentation de la demande se traduit par du saupoudrage. C'est la plateformesation de l'action sociale.

**Dans les établissements et services, les salariés réclament les moyens d'exercer leurs métiers, les moyens d'apporter des solutions à chaque situation. Il y a urgence.**

**FO demande que s'ouvrent tout de suite des négociations loyales qui apportent des garanties concrètes et significatives aux salariés de la CCN66 et des CHRS.**